



DEPARTEMENT DE L'ALLIER

COMMUNE DE DESERTINES

MARCHE A BONS DE COMMANDES

**Travaux d'entretien et
amélioration de la voirie**

**0. REGLEMENT PARTICULIER
DE L'APPEL D'OFFRES**

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES.

La présente consultation concerne les travaux d'entretien et amélioration de la voirie communale.

Il s'agit des travaux :

- Préparation de chantier (installation, signalisation DICT, organisation)
- Exécution des travaux :
 - Terrassement, remblaiement,
 - Préparation de la surface à enduire,
 - Fourniture, transport et mise en œuvre des enduits.
 - Fourniture, transport et mise en œuvre de bordures et divers matériaux de voirie.

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

MAIRIE DE DESERTINES
11 rue Joliot Curie
03630 DESERTINES

MAÎTRE D'ŒUVRE

MAIRIE DE DESERTINES
SERVICES TECHNIQUES
11 rue Joliot Curie
03630 DESERTINES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le vendredi 11/12/2015 midi

SOMMAIRE

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES.

2. CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

- 2.1. Etendue de la consultation et mode de l'Appel d'Offres.
- 2.2. Etendue de la consultation et mode de l'Appel d'Offres.
- 2.3. Compléments à apporter au C.C.T.P.
- 2.4. Compléments à apporter aux bordereaux de prix.
- 2.5. Délai d'exécution.
- 2.6. Délai de validité des offres.
- 2.7. Durée du marché.

3. PRESENTATION DES OFFRES

- 3.1. Le dossier de consultation
- 3.2. Pièces à produire par les candidats

4. JUGEMENT DES OFFRES

5. CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES.

La présente consultation concerne les travaux d'entretien, d'amélioration de la voirie communale et d'aménagement de voirie.

2. CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

Passation d'un marché fractionné sous la forme d'un marché à bon de commandes selon le Code des Marchés Publics.

a. Etendue de la consultation et mode de l'Appel d'Offres.

Le mode de consultation retenu est la **procédure adaptée**.
Il se déroulera dans les conditions fixées par le code des Marchés Publics.

b. Décomposition en tranches ou en lots

Lot unique de type « marché à commandes »

c. Compléments à apporter au C.C.T.P.

Les concurrents peuvent apporter sur les dispositions prévues au C.C.T.P. des précisions ou modifications à celles-ci par des propositions techniques qui doivent être clairement explicitées dans le mémoire technique.

d. Compléments à apporter au bordereau des prix

Les concurrents peuvent apporter des compléments au bordereau de prix par des propositions techniques et financières qui doivent être clairement explicitées.

e. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est laissé à l'initiative des candidats qui devront le préciser dans l'Acte d'Engagement.

Il a pour origine la date de réception de l'ordre de service adressé à l'Entrepreneur.

f. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de la remise des offres.

g. Durée du marché

Le marché est passé pour une période de un an à compter de la notification du marché.
Il pourra faire l'objet de trois reconductions expresses qui interviendront dans un délai de trois mois avant l'expiration de chaque période.

Sa durée totale maximum est de quatre ans.

3. PRESENTATION DES OFFRES

3.1 Le dossier de consultation

Il sera remis aux entreprises qui en auront fait la demande écrite et en le retirant à :

MAIRIE DE DESERTINES

**Services techniques
11, rue Joliot-Curie
03630 DESERTINES**

Ou Sur le site internet : www.desertines.fr rubrique Marché public

3.2 Pièces à produire par les candidats

Les candidats auront à produire les pièces suivantes, datées et signées par eux :

A) Situation juridique :

- une lettre de candidature (DC 4)-
- La déclaration de candidat (DC 5)-

B) Capacité économique et financière – références requises :

- Liste des moyens en matériel et en personnel disponibles-
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité-
- Certificats de capacité pour des travaux de même nature de moins de deux ans

C) Un projet de marché comprenant :

- Un acte d'engagement (A.E.) – cadre ci-joint à compléter-
- Le cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)-
- Le cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)-
- Un bordereau de prix –

D) Un mémoire justificatif des dispositions que l'Entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution de ses prestations-

Ce document comprendra sous forme de mémoire technique toutes justifications et observations de l'Entrepreneur.

En particulier, il devra y être joint :

- un document indiquant si l'Entrepreneur a l'intention de sous-traiter tout ou partie de son marché et l'indication du pourcentage sous-traité ;
- une liste des sous- traitants que l'Entrepreneur envisage de proposer à l'accord du Maître de l'Ouvrage après conclusion du marché ;
- les indications de provenance des principales fournitures, les références des fournisseurs correspondants et l'indication de la conformité aux normes des fournitures proposées ;
- des indications concernant les procédés d'exécution et les moyens qui seront utilisés ;

- une note sommaire indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier ;

E) Un mémoire environnemental: permettant d'apprécier les moyens mis en place par l'entreprise dans la gestion des Déchets et le recyclage des matériaux.

De plus une mesure carbone du chantier pourra être calculée par le candidat (sur la base d'une moyenne kilométrique entre le centre de la commune et le dépôt de l'entreprise).

4. JUGEMENTS DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **la valeur technique de l'offre (60 point)** au travers des mémoires d'exécution et environnemental établi par le candidat :

Sous-critère 1 : qualité des matériaux : 15 points

Qualité faible	Qualité moyenne	Bonne qualité
5 points	10 points	15 points

Sous-critère 2 : moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des prestations : 15 points

Moyens insuffisants	Moyens limite	Moyens suffisants
5 points	10 points	15 points

Sous-critère 3 : Environnemental et gestion des déchets : 15 points

Insuffisantes	Moyenne	Bonne
5 points	10 points	15 points

Sous-critère 4 : sécurité et hygiène sur le chantier : 15 points

Insuffisantes	Moyenne	Bonne
5 points	10 points	15 points

- **le prix des prestations : 40 points**

Le prix le plus bas, non qualifié d'anormalement bas, obtient 40 points,

Le prix suivant obtiendra une note minorée du pourcentage entre le prix le plus bas et le prix considéré. Pour l'analyse des offres, un détail estimatif type, permettra de juger chaque candidat sur les mêmes prix et quantités.

5. CONDITIONS D'ENVOI ET REMISE DES OFFRES

- **Une enveloppe intérieure fermée** comprenant le projet du marché (parties C, D et E énoncées à l'Article 3) et portant le nom du candidat et la mention « enveloppe intérieure »,

les justifications du candidat (parties A et B énoncées à l'Article 3).

L'enveloppe extérieure contenant l'enveloppe intérieure et les justifications du candidat et portant la mention « **Offre pour : Travaux d'entretien et amélioration de la voirie – Marché à commandes** »,

Et l'adresse :
Monsieur le Maire de DESERTINES
Mairie de DESERTINES
11, rue Joliot Curie
03630 DESERTINES

devront être remises contre récépissé auprès des Services Techniques de la Mairie avant le vendredi 11/12/2015 midi.

- ou, si elles sont envoyées par la poste devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec l'avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Aucun envoi par télécopie ou internet ne sera admis.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir huit (8) jours au moins avant la date de remise des offres, une demande écrite à :

SERVICES TECHNIQUES,
Mairie de DESERTINES
11, rue Joliot Curie
03630 Désertines
Téléphone : 04 70 02 34 47 – Fax 04 70 28 45 35
e-mail : servicestechniques-desertines@wanadoo.fr

Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

Fait à Désertines, le 17/11/2015